

REGELEMENT

—24.04.2018—

"24 Stonnen Velo Wentger a.s.b.l." est une épreuve sportive sous forme de relais, ouverte à tous les cyclistes de plus de 10 ans. Une équipe se compose de 6 à 12 personnes.

QUAND : 27.07 & 28.07.2018

OU : Près de la mairie à Wincrange (Clervaux)

DEPART : 20.00 heures / inscriptions le 27.07.2018, de 15.00 à 19.00 heures.

INSCRIPTIONS : Par formulaire d'inscription

PRIX/EQUIPE

Catégorie 1 Adolescents (année de naissance 2005-2008); **75.-Euro par équipe**
Veuillez joindre une copie de la carte d'identité de chaque coureur
Ils ne sont pas admis à la course entre 22.00 et 8.00 heures.

Catégorie 2 Adolescents (année de naissance 2001-2004); **100.-€ par équipe**
Veuillez joindre une copie de la carte d'identité de chaque coureur

Catégorie 3 OPEN (année de naissance à partir de 2000); **150.-€ par équipe**

Catégorie 4 Club des Jeunes (naissance à partir de 2002). **150.-€ par équipe**
Veuillez joindre une copie de la carte d'identité de chaque coureur

Catégorie 5 Dames (année de naissance à partir de 2000); **150.-€ par équipe**

Catégorie 6 Solitaires à partir de 18 ans; **20.-€**

Inscription Solitaire 24 HEURES VELO WINCRANGE - Certificat médical

Pour les solitaires qui n'ont pas de licence "coureur" luxembourgeoise ou étrangère :

Vous devez fournir à l'organisation :

- Un certificat médical par votre médecin généraliste de non contre indication à la pratique du cyclisme datant de **moins d'un an** lors de votre inscription.
- Soit remplir et renvoyer une déclaration sur l'honneur être entre parfaite santé pour la pratique du cyclisme.

La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera validée si la preuve n'est pas faite de l'existence d'un des deux documents.

PAIEMENT

Le paiement s'effectue par virement de la somme entière avec la mention «Inscription 24 heures Velo» & «Nom de l'équipe » sur un des comptes bancaires de votre choix. Le virement vaut inscription.

RAIFFEISEN IBAN LU05 0090 0000 0723 2523 BIC
CCRALULL BCEE IBAN LU83 0019 2655 5601 8000 BIC BCEELULL

Après le paiement vous allez recevoir 2 formulaires d'inscriptions. Un formulaire muni des noms, prénoms, Adresses, etc. est à renvoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

24 Stonnen Velo Wentger a.s.b.l. maison, 99 L-9772 TROINE
Renseignements supplémentaires : Tél. 621 166 551 où velo@wincrange.lu

Le 2^e formulaire est à remettre, en cas de changements, au secrétariat de course, le 27.07.2018 entre 15.00 à 19.00 heures.

Le droit d'inscription comprend le droit de participation à l'épreuve, le droit d'entrée au programme d'animation, ainsi qu'un don au profit de



CAUTION

Une caution de 50.-Euro par équipe est à payer pour la location du chip de chronométrage. Après l'épreuve, cette caution vous sera restituée contre la remise du matériel en bon état.

PARCOURS

La course sera disputée sur un parcours fermé d'une longueur de 3,3 km. Celui-ci conduit de Wincrange en direction de Lullange et retourne à Wincrange. Le service Incendie surveille le parcours et prend en charge, l'éclairage pendant la nuit.

Les changements de cyclistes auront uniquement lieu dans la zone de changement prévue. L'entrée et la sortie vers la zone sera surveillée électroniquement.

REGLES

Sur le parcours, le seul règlement valable sera le « **CODE DE LA ROUTE** »

Attention : conduire à droite, doubler à gauche.

Sur le parcours les drapeaux jaunes et rouges sont à respecter:

Jaune = Danger (ralentir)

Rouge = Stop (arrêt)

- Pour des raisons techniques, il est défendu de doubler au comptage électronique.
- Pour des raisons de sécurité, les coureurs des équipes de la **catégorie 1 ne sont pas admis à la course entre 22.00 et 8.00 heures.**
- Chaque coureur doit porter un casque
- Entre 22.00 et 6.00 heures, chaque vélo doit être muni d'un éclairage fonctionnel.
- Les guidons " Contre la montre " ainsi que les TRIBARS, SPINACCI etc. sont strictement interdits.
- Les vélos électriques (E-Bike, PedElec) ne sont pas autorisés.
- Le dossard doit être fixé visiblement dans le bas du dos.
- Chaque coureur est obligé de porter le chip dans un bidon sur son vélo.
- Toute fraude telle que p. ex. raccourci, relais hors de la zone prévue, manque de casque ou de « FAIR PLAY » pourra entraîner l'exclusion de l'équipe.

PENALITE

3 tours : pour un éclairage défectueux (**1 avertissement!**), port non correct du casque ou du chip et manque grave de «FAIR PLAY»

3 tours: en cas de récidive, jusqu'à l'exclusion de l'équipe.

REUNION D'INFORMATION :

Le responsable ou son représentant doit participer à une réunion d'information laquelle aura lieu à 18:30 heures au Hall du Service Technique.

DIVERS

1. L'organisateur se réserve le droit de fixer un nombre de participants admis. Dans ce cas, la date de virement sera prépondérante.
2. Vestiaires et douches sont à votre disposition au complexe sportif.
3. La possibilité de camper sur le site est donnée à des endroits précis. Veuillez-vous munir de votre équipement personnel. Les feux ouverts sont strictement défendus et seront puni par la POLICE GRAND DUCALE.
4. Ravitaillement en vente sur les lieux de la course.
5. L'organisateur a souscrit une assurance couvrant sa propre responsabilité.

6. L'assistance médicale sera assurée par la « Protection Civile » pendant les 24 heures. Un poste médical est installé au bâtiment du Service Incendie.
 7. L'assistance mécanique sera effectuée par « LS SPORTS » au lieu de départ. Les pièces de rechanges sont payables. La main d'oeuvre est offerte par «LS Sports ».
 8. Chaque participant accepte le traitement informatisé de ses coordonnées personnelles. L'organisateur s'engage à en garantir la confidentialité.
 9. Tout coureur purgeant une sanction pour contrôle de dopage positif est exclu de l'épreuve.
 10. Chaque coureur participe à ses propres risques et périls. Le fait de participer l'oblige de se conformer au présent règlement ainsi aux instructions du service d'ordre.
 11. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol, ou bien tout autre litige, ainsi que la conduite sous influence d'alcool.
 12. -Il est interdit au coureur d'utiliser un GSM, un baladeur (IPOD) etc. pendant la course.
 13. Strictement INTERDIT, sont la grillade ou le Feu ouvert.
 14. L'organisateur décline toute sorte de responsabilité quant au bon fonctionnement du système de comptage.
 15. Seulement 2 coureurs sont autorisés dans la zone de changement pendant la course.
 16. Il est interdit de se réchauffer sur le circuit.
 17. Toute infraction aux articles qui précèdent sera sanctionnée.
 18. Un coureur non inscrit sera retiré d'office de la course et l'équipe sera, après un avertissement, supprimé du classement en cas de répétition.
 19. Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranché par le comité.
- Enfin, l'organisateur tient à préciser que seuls les coureurs licenciés au Luxembourg sont assurés par une assurance contre les accidents souscrite par le ministère des Sports. Toute autre personne pourra souscrire une assurance, le jour de la course, lors de son inscription

Les peines seront affichées sur un tableau près de la tente et elles ne seront déduites qu'à la fin de la course !!!

L'affichage sur le tableau se fera sous forme de raccourcis:

Numéro de l'équipe:

Heure:

CODE:

H -3 = Helm / Casque

C -3 = CHIP

L -3 = Lampe

FP -3 = Unsportlichkeit / mauvais comportement (Fair-Play)

Par l'inscription, chaque participant déclare avoir lu et approuvé le règlement et déclare sur l'honneur être en parfait état de santé et apte à la pratique cyclo sportive. En cas d'une participation par équipe, celui qui engage son équipe est responsable que tous les membres de son équipe aient lu et approuvé le règlement.